

Fonds « Jeunes Promoteurs » (JP) / SDÉS (CLD) Sherbrooke

Le programme « Jeunes Promoteurs » vise à aider les jeunes entrepreneurs à créer ou à acquérir une première entreprise en leur offrant un support technique et financier.

Nature du financement

Contribution non remboursable (subvention) pouvant atteindre jusqu'à :

- Secteur industriel : 7 500 \$ (jusqu'à 12 000 \$ dans le cas où il y a 2 promoteurs admissibles);
- Secteurs commercial et services : 4 000 \$ (jusqu'à 6 000 \$ dans le cas où il y a 2 promoteurs admissibles);
- Une contribution de 500 \$ s'ajoute pour les activités de formation de chaque candidat admissible;
- Les aides financières combinées provenant des gouvernements du Québec, du Canada et de la SDÉS (CLD) ne pourront excéder 50 % des dépenses admissibles;
- La subvention ne doit pas dépasser 25 % du coût total du projet;
- Une mise de fonds en argent équivalente au montant de la demande de financement est exigée.

Admissibilité

- Être âgé de 18 à 35 ans inclusivement;
- Être citoyen canadien ou immigrant reçu et être résident du Québec;
- Détenir une expérience ou une formation dans un domaine relié au projet d'entreprise;
- Posséder un pourcentage significatif des actions de l'entreprise;
- Travailler à temps plein dans la nouvelle entreprise;
- Présenter un plan d'affaires complet démontrant la viabilité de l'entreprise;
- Vouloir démarrer l'entreprise sur le territoire de la Ville de Sherbrooke et œuvrer dans un secteur d'activité priorisé par les intervenants économiques de la région;
- Démontrer la création de 2 emplois permanents au cours des deux premières années d'exploitation en s'appuyant sur un plan d'affaires qui démontre la viabilité et la rentabilité;
- Être à but lucratif et avoir de 0 à 3 mois d'opération.

Exclusions

- Étudiants à temps plein;
- Entreprises d'un secteur d'activité à forte concurrence;
- Les entreprises à caractère sexuel, religieux, politique ou autre entreprise dont les activités portent à la controverse et avec laquelle il serait déraisonnable d'associer le nom de la Société de développement économique de Sherbrooke (SDÉS-CLD);
- Entreprises saisonnières et entreprises à forte concurrence.